

**CAVL n° 1**

**Mercredi 9 décembre 2020**

**14h30 – 17h**

**Classe VIA**

**Sont présents :**

Mme Hélène Insel, rectrice de l'académie de Grenoble  
Mme Sandrine Menduni, Déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne  
M. Vincent Dupayage, conseiller technique EVS  
Mme Christine Desbordes, gestionnaire DIVET

**En visio :**

Mme Catherine Bolze, conseillère régionale de la région Auvergne Rhône-Alpes  
Mme Edith Bolf, représentante du CESER Auvergne Rhône-Alpes  
Mme Odile Sargentini, représentante de l'AROEVEN  
Mme Agnès Crociati, conseillère technique service social  
Mme Geneviève Decarre, chargée de mission DRAREIC  
Mme Clémentine Masson, formatrice académique vie lycéenne et collégienne

Les nouveaux élu(e)s vie lycéenne

**Sont excusés**

M. Eric Lavis, inspecteur d'académie, DASEN de la Savoie  
M. Régis Vivier, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional EVS  
Mme Christine Lequette, médecin conseillère technique

**ODJ :**

1. Bilan des élections : CVL-CAVL
2. Présentation des élus
3. Présentation des pistes de travail pour ce nouveau mandat
4. Election des représentants au CNVL
5. Situation sanitaire et baccalauréat
6. Projet Mentorat
7. Questions diverses

M. Dupayage fait l'appel auprès des jeunes élus CAVL qui sont tous connectés en visioconférence.

Mme la rectrice salue chacun des jeunes et les félicite pour cette élection ; elle se déclare très heureuse de faire leur connaissance. L'ordre du jour étant riche et varié, elle laisse la parole à Mme Menduni qui présente les différents points de l'ordre du jour sous forme de diaporama projeté.

## **1. Bilan des élections**

### **\* Elections CVL :**

On constate une participation relativement stable : le taux moyen académique en 2020 est de 36,9%, contre 38,86% en 2019, mais il faut prendre en considération les conditions particulières de mise en œuvre cette année en raison de la crise sanitaire.

Le taux n'en demeure pas moins relativement bas par rapport au taux moyen national (41,8% en 2020). Mme la Rectrice regrette cette situation et encourage les jeunes à davantage se mobiliser pour ces élections : il s'agit d'une démarche civique et démocratique importante.

### **\* Elections CAVL :**

Le taux de participation aux élections académiques est de 66,5% en 2020, ce qui est satisfaisant vu le contexte.

## **2. Présentation des élu(e)s**

Les jeunes élu(e)s titulaires se présentent à tour de rôle par collège électoral (LEGT, LP, EREA).

Mme la rectrice félicite et remercie chacune et chacun des nouveaux élus (liste en annexe).

## **3. Présentation des pistes de travail pour ce nouveau mandat**

Un important travail d'équipe a permis de dégager quatre pistes de travail : le groupe « Egalité », le groupe « Education au Développement Durable », le groupe « rendre visibles les initiatives lycéennes » (SLIP'S), et le groupe « Tutorat/Mentorat ». Ces différents thèmes sont présentés par les jeunes.

### **➤ Le groupe « Egalité » (présenté par Enzo Vialla)**

L'objectif est d'informer et de former le plus grand nombre (élèves + adultes) sur la question des différences et du rapport à la norme, afin de réduire les inégalités. Ces travaux s'inscrivent dans le prolongement de ceux entamés lors du mandat précédent. Les moyens évoqués sont : la mise en place de journées académiques de formation, de groupes de travail sur l'égalité, la création de capsules vidéo, un travail sur l'éducation à la sexualité, l'évolution vers des établissements plus inclusifs (exemple la mise en place de toilettes non-genrées), un travail sur l'éducation à la sexualité, en lien avec des associations, ainsi que des campagnes d'affichage.

Mme la rectrice encourage à mener à bien ces actions qui ont déjà été lancées l'an dernier. Il s'agit d'un chantier vaste et important ; chaque CAVL aborde ce thème.

### **➤ Le groupe « Education au Développement Durable » (Maélie)**

Il est proposé d'organiser une journée de développement durable (« verte », en plein air) correspondant à une journée banalisée avec des ateliers ludiques, pour améliorer la gestion des déchets, mettre en place un système de tri, notamment dans les cantines et les classes, insister sur le recyclage (travail sur le papier).

Pour finir, le groupe suggère la création d'une charte académique sur le développement durable.

Mme la rectrice se félicite de la présence de ce thème qui est un sujet essentiel : l'éducation au développement durable est l'une des priorités du ministère, qui engage les académies à aller encore plus loin dans ce domaine. Des éco-délégués sont à désigner, à raison de un par classe, qui devront être formés et accompagnés. Il faut également réfléchir à l'articulation entre les éco-délégués et les élus au CVL ou ceux du CAVL. Un engagement spécifique au niveau académique est nécessaire pour penser cette articulation et mener ensemble cette politique d'éducation au développement durable. Chacun doit en être partie prenante. Un appel est lancé dans ce domaine, tous les élus doivent être mobilisés collectivement.

Mme Menduni précise que ces jeunes sont accompagnés au niveau académique. Au mois de janvier aura lieu l'élection des éco-délégués et une formation est prévue.

Mme Bolze confirme qu'il est tout à fait possible d'interpeller les élus. Tous les délégués peuvent soumettre leurs propositions au niveau des établissements. Une plénière du CESER des jeunes a eu lieu la semaine dernière.

➤ **Le groupe « SLIP'S : Salon Lycéens Initiative Partagée » (Bastien)**

L'objectif de ce groupe est de rendre visible la démocratie lycéenne et de valoriser l'engagement lycéen. L'idée est de réfléchir aux actions menées en établissement et de les communiquer au niveau académique. Il s'agit de pérenniser le SLIP'S sur plusieurs années, en proposant éventuellement une exportation au niveau national. D'un point de vue pratique, l'idée est d'organiser un salon qui regroupe les thématiques ciblées du CAVL (EDD - Egalité - Mentorat) ou portées nationalement (harcèlement par exemple). Le salon pourrait se décliner sous forme d'ateliers, sur le modèle des foires avec des stands par établissement qui présentent leurs actions. Des conférences pourraient avoir lieu, ainsi que des débats sous forme de tables rondes, ou encore un atelier animé par le CAVL sur le rôle des élus.

Mme la rectrice remercie le jeune homme pour cet exposé enthousiasmant. Si le projet n'a pas pu aboutir l'an dernier, Mme la rectrice est désormais impatiente d'en voir la concrétisation. Il s'agira d'un événement à la hauteur du travail conséquent fourni par chacun et chacune.

➤ **Groupe « Tutorat/Mentorat » (Clémence)**

Il s'agit de poursuivre le projet des compagnons de la réussite déjà mis en place. Pour cela il serait souhaitable de rencontrer les anciens CAVL porteurs du projet. L'idée est également d'étendre le projet à chaque lycée, en créant une commission dans chaque établissement avec un représentant des compagnons de la réussite entouré de lycéens. Leur but est de repérer les élèves en difficulté, les mettre en relation avec les compagnons de la réussite et leur trouver un tuteur ou un mentor. Idéalement, il conviendrait qu'ils assistent aux conseils de classe pour échanger avec les enseignants. Les lycées de l'Isère sont pressentis pour lancer cette expérimentation.

En parallèle, une formation des tuteurs dans chaque établissement est nécessaire, avec la création d'un « certificat de compétences » d'aide à la réussite scolaire qui serait délivré à l'issue de la formation et en fonction de l'investissement de chaque élève.

Mme la rectrice indique qu'il s'agit d'un projet très positif. Déjà connue, cette initiative a été d'autant plus utile et importante au moment du confinement. Dans une situation d'urgence pédagogique et d'isolement lors du premier confinement, le CAVL s'est mobilisé de manière extraordinaire. La génération qui passe ce nouveau baccalauréat ne doit pas se sentir sacrifiée à cause de l'épidémie. Il en va de même pour tous les élèves, quel que soit le niveau où ils se trouvent. L'urgence actuelle est d'identifier les camarades qui ont besoin d'aide. Mme la rectrice insiste sur le fait qu'il faut aller jusqu'au niveau 3<sup>ème</sup> (exemple des « cordées de la réussite ») : les collégiens doivent également être pris en compte.

Mme Menduni précise qu'une réunion est prévue le 15 janvier avec les anciens élus qui portaient ce dispositif.

#### **4. Elections au CNVL**

Mme Menduni informe les participants qu'il n'y a qu'une candidature unique valide cette année. Elle rappelle la réglementation : sont électeurs et éligibles au CNVL uniquement les titulaires du CAVL, or cette année la plupart sont en terminale, d'où l'impossibilité d'avoir un suppléant dans une classe inférieure.

Regrettant qu'il n'y ait qu'une seule candidature, signal peu démocratique., Mme la rectrice suggère de travailler sur ce constat afin de promouvoir les instances lycéennes.

Erwan Souillet du lycée Marie Reynoard en Isère (terminale) présente sa candidature avec son binôme Valentine Perrin du lycée Louis Lachenal en Haute-Savoie (seconde).

Il déplore être l'unique candidat et propose que ce binôme soit le plus représentatif possible de l'académie en formant un programme issu des idées de l'ensemble du CAVL. Il est basé sur 4 axes : la démocratie lycéenne, l'égalité et la lutte contre les discriminations, la culture et le développement durable. Ce binôme souhaite être à l'écoute et représenter au mieux l'académie. Porter la voix du CAVL est ce qui leur tient à cœur ; et il appelle à voter pour eux.

Valentine Perrin se présente rapidement : elle est élève au lycée Louis Lachenal en Haute-Savoie en classe de seconde. Les deux suppléants sont : Antonin Berard au LP Jean-Claude Aubry en classe de première, et Mona Maeder au lycée Marie Reynoard en classe de terminale.

Les résultats sont les suivants : Erwan et Valentine sont élus avec 85,7% de votes favorables, le reste en non votants (absents). Mme la rectrice les félicite.

## **5. Retour sur la situation sanitaire et l'organisation du baccalauréat**

Mme Menduni introduit ce point en rappelant que Mme la rectrice avait demandé à l'ensemble des lycéens de lui faire un retour sur la situation sanitaire. Les élus ont lancé des sondages sur les réseaux sociaux, obtenant de nombreux retours dans l'ensemble. Quatre interventions sont prévues.

Mme la rectrice souligne qu'en cette période de crise sanitaire, il est essentiel que les élèves soient bien accompagnés par leurs professeurs dans ce contexte particulier et qu'ils soient bien informés, notamment en ce qui concerne l'organisation du bac 2021. Elle se veut rassurante en indiquant que tout est mis en œuvre pour que les examens se passent au mieux, tant pour le bac 21 que le bac 22. Des mesures ont déjà été prises par le ministère : les E3C, devenues « évaluations communes », ont été assouplies et les notes de contrôle continu seront prises en compte pour 40%. Les épreuves de spécialité restent pour l'heure programmées en mars, afin d'être prises en compte dans la procédure Parcoursup, ce qui confirme l'importance du bac dans le parcours vers le supérieur. Néanmoins pour tenir compte de la situation sanitaire, il y aura deux sujets dans chacune des épreuves anticipées d'enseignements de spécialité. Un comité de suivi a été mis en place au niveau national et examine tout cela avec attention ; des ajustements seront mis en place si nécessaires. Chacun peut être rassuré.

### ***Martin Chaize***

Les lycéens ne sont pas trop inquiets par rapport au virus en lui-même, mais plutôt par rapport aux conséquences qu'il va engendrer, notamment en termes de vie sociale. Les protocoles sanitaires sont parfois lourds à supporter pour les élèves. De plus, le travail en distanciel est difficile pour les lycéens (problème matériel ou autre), ce qui peut créer des inégalités.

On peut constater certains problèmes de transparence dans des établissements, qui refusent de communiquer les chiffres par rapport au Covid.

Deux points importants : le problème du savon dans les toilettes (inexistant avant la pandémie, et il est vivement souhaitable qu'il soit présent même après la crise) et les difficultés notamment en lycée professionnel, à trouver un stage, dans des domaines très impactés par le Covid, comme l'hôtellerie.

### ***Lenny Lautier***

Du fait de programmes trop lourds, trop chargés, certains élèves n'arrivent pas à suivre, car des professeurs vont trop vite, en voulant à tout prix finir leur programme. Les lycéens demandent un allègement des programmes pour l'année 2020-2021.

### ***Mina Maeder***

La question du Grand Oral est abordée, car les élèves et les enseignants disposent de très peu d'informations à ce sujet. Très peu ont commencé à s'y préparer, et c'est encore plus difficile à envisager pour des élèves de spécialités scientifiques (maths/physiques, informatique). Il y a une certaine forme

d'incompréhension pour lier son projet post-bac avec son sujet d'oral. Le fait de devoir préparer deux sujets semble également trop lourd, surtout en cette période déjà surchargée.

### **Mathieu Nimsgern**

La question du stress lié à l'orientation est évoquée. De nombreux élèves redoutent la mise en place du contrôle continu qui dépend des lycées et n'est donc pas égalitaire. Ils ont également peur de prendre du retard avec le confinement et donc d'avoir des lacunes. La plateforme Parcoursup ne donne pas suffisamment d'informations ; les journées portes ouvertes quant à elles n'ont pas lieu ou se tiennent en distanciel. Les lycéens disposent ainsi de moins d'information pour envisager les possibilités qui leur sont offertes dans leur poursuite d'études. Les élèves appréhendent cette phase en distanciel qui augmente la pression sur leurs épaules.

### **Eric Raffenne**

Afin de terminer sur une note plus positive, la réduction des effectifs dans les groupes et les classes permet un meilleur apprentissage, ce qui est plus difficile avec des effectifs à 35 par classe.

Mme la rectrice prend la parole pour répondre aux différents points abordés.

La situation sanitaire n'est pas des élèves ni de la communauté éducative, mais de celui de la santé et des différents spécialistes dans ce domaine qui conseillent le gouvernement afin de prendre des décisions en toute connaissance de cause. La crise sanitaire a des répercussions importantes sur la vie sociale de chaque citoyen ; c'est le cas pour tout le monde, et en particulier pour les jeunes. Le protocole sanitaire est parfois difficile à faire respecter, mais il est essentiel car il permet de protéger les uns et les autres. Depuis la rentrée de septembre, tous les établissements scolaires sont ouverts afin de favoriser autant que possible une continuité pédagogique au sein des classes, en dépit du deuxième confinement. L'objectif est avant tout d'accueillir les élèves au sein des classes : les conditions de travail à la maison peuvent en effet être parfois compliquées, rendant préférable d'aller à l'école. Pour les lycées, il a fallu faire appel à l'hybridation, ce qui n'est pas du distanciel : en classe la moitié du temps, un accueil à mi-temps, et en petits groupes, ce qui permet un meilleur accompagnement des élèves.

M. Dupayage précise que les établissements veillent à adapter l'hybridation des enseignements en fonction de la situation locale : certains lycées accueillent les élèves en présentiel à 50%, d'autres privilégient un accueil à 100% parce que les locaux le permettent (exemple des ateliers en LP). Il existe donc différents types d'adaptations en fonction des spécificités de chaque établissement, en concertation avec les personnels de direction.

Mme la rectrice revient sur les difficultés évoquées concernant les stages que doivent effectuer les élèves en lycées professionnels. L'essentiel est que les élèves acquièrent leurs compétences professionnelles. Un travail est également mené avec les entreprises, afin que le diplôme professionnel ne soit pas dévalorisé. Mme la rectrice insiste sur le nécessaire accompagnement des élèves pour leur insertion dans le monde du travail. La crise sanitaire engendre des difficultés économiques pour les entreprises, ce qui est un sujet de préoccupation partagé par tous.

La crise sanitaire a contraint adultes et élèves à modifier leurs pratiques. Elle a toutefois permis aussi de faire émerger des points positifs, comme l'usage du numérique, une pédagogie renouvelée, une autre manière de communiquer (visios).

Les programmes font l'objet d'une attention et d'un suivi tout particulier. Si les sujets sont proposés en fonction des programmes, cela ne signifie pas que ces derniers doivent avoir été traités de A à Z. Il faut faire confiance aux enseignants et à la communauté éducative pour réussir à s'adapter et faire preuve de

bienvieillance.  
Parce que le Grand Oral est un nouvel exercice à l'examen, il est source d'inquiétudes. L'idée n'en demeure pas simple : il s'agit de préparer les élèves à s'exprimer oralement, à être à l'aise pour discuter d'un sujet qu'ils connaissent. L'intérêt du nouveau baccalauréat est de permettre aux élèves d'explorer de nouvelles disciplines ; ces derniers construisent progressivement leur parcours professionnel, avec une liberté accrue. Avoir une spécialité n'oblige pas à prendre par la suite telle orientation ; les lycéens ont dorénavant le droit de choisir leur parcours en fonction de leurs envies et leurs appétences, ce qui

n'était pas possible auparavant (lorsqu'il y avait trois filières). Chacun a le droit de changer d'avis et d'orientation.

Mme la rectrice souhaite également rassurer les lycéens concernant Parcoursup. L'absence de journées portes ouvertes ou de salons de l'orientation en présentiel ne doit pas inquiéter les élèves qui peuvent compter sur leurs enseignants et sur les personnels de l'orientation pour les accompagner et les conseiller. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les statistiques de l'orientation ont été meilleures en 2020 grâce à un accompagnement renforcé et à la mobilisation de chacun et chacune.

Martin a une question sur le Grand Oral, notamment sur le fait d'avoir accès ou non à ses notes.

Mme la rectrice répond qu'a priori l'épreuve se déroulera sans pouvoir consulter ses notes. Cela pour autant ne doit pas être source d'inquiétude. Mme la rectrice fait le parallèle avec des doctorants au moment de soutenir leur thèse : « Il s'agit également d'un grand oral pour eux. Ils connaissent parfaitement leur sujet, dont ils sont spécialistes. Le directeur de thèse a validé le sujet, le rapporteur également. Or, le doctorant est souvent dans un état de panique, alors qu'il connaît parfaitement son sujet. Eh bien, c'est la même chose pour vous : il s'agit de défendre votre projet, ce n'est pas un jugement disciplinaire, mais il s'agit de la manière dont vous portez votre projet. Or, parler de son projet se fait très bien sans notes. Cela n'a rien à voir avec l'oral de français, le Grand Oral n'est pas une nouvelle épreuve de spécialité, et ce n'est pas quelque chose que l'on travaille en classe. Il faut juste être engagé dans son projet. »

En clôture de séance, Madame la rectrice remercie tous les participants, félicite les nouveaux élus, et en particulier le binôme élu au niveau national.

Hélène Insele  
